

L'ONG Sea Shepherd alerte sur le chantier éolien

Alors que le chantier du parc éolien en baie de Saint-Brieuc a repris, la présidente de l'ONG Sea Shepherd accuse l'État de « passer en force » sur la préservation de la biodiversité marine.

Trois questions à...



Lamya Essemli,
présidente
de l'ONG
Sea Shepherd.
(Photo: AFP)

Vous affirmez que la biodiversité marine est en sursis avec le projet éolien en baie de Saint-Brieuc. Pourquoi ?

Imaginez-vous un littoral sans oiseaux marins ? Les effets de ce chantier sur la biodiversité marine ne seront pas forcément visibles tout de suite. On met à terre un siècle d'effort de protection du littoral. Il y a des espèces, comme les dauphins, qui vont mourir à petit feu. Elles vont s'affaiblir progressivement, perdre en espérance de vie, en fertilité.

On ne verra pas, du jour au lendemain, des milliers de dauphins, d'oiseaux et de poissons s'échouer sur les plages. C'est beaucoup plus insidieux et c'est là qu'est le danger. C'est le rôle des scientifiques d'alerter dessus. Ils le font très bien, mais les autorités font fi de leurs avis.

Comment expliquez-vous cette situation que vous dénoncez ?

C'est incompréhensible. Si on en est là, à parler d'éoliennes, c'est bien parce qu'on nous avance l'urgence d'enrayer le changement climatique. Et pour y parvenir, ce qui est totalement ubuesque, on sacrifie la biodiversité marine. Dans les discussions qu'on peut avoir avec les ministères



Ailes Marines a assuré que « de nouveaux suivis verront le jour sur les oiseaux de la baie », en particulier les Fous de Bassan, qui « seront équipés de balises pour suivre leurs déplacements ».

(PHOTO: REUTERS ARCHIVES)

concernés, personne ne le nie.

La biodiversité marine de la baie de Saint-Brieuc est extrêmement riche. La preuve, Iberdrola a besoin d'obtenir 59 dérogations de destruction d'espèces et d'habitats protégés. On a déposé plainte auprès du Conseil d'État et de la Commission européenne.

Vous demandez un « vrai débat public ». Selon vous, l'enquête publique menée sur le projet n'était pas suffisante ?

Personne n'était au courant des demandes de dérogations avant qu'on en parle, y compris des personnes qui avaient assisté aux réunions publiques et qui nous ont dit que le sujet n'avait jamais été abordé. Même

au ministère de la Mer, les collaborateurs d'Annick Girardin n'étaient pas au courant.

Sur la biodiversité marine, l'État passe en force, sans débat démocratique. Oui, il est essentiel qu'il y ait un vrai débat public.

*Recueilli par
Cédric ROGER-VASSELIN.*